Compte-rendu CGT CNAM(TS)
11 avril 2019

Délégation CGT : Bernadette Hilpert, David Huynh et Jean-Michel Cano
Présents ou représentés : toutes les organisations
Commissaire du gouvernement : Mr Bosredon

INFOS de William Gardey, président de la CNAMTS

Comité de Suivi de la COG 2018/2022, en réunion de chefs de file le 17 juin 2019

Réunion des Président (+ 1 vice-président) des caisses du réseau de l'assurance maladie le vendredi 28 juin à la CRAMIF – Paris

INFOS du DG de la CNAMTS

Contestation de la CNAM au Conseil d'Etat sur la décision du tribunal administratif remettant en cause l'attribution du marché actuel passé avec le laboratoire CERBA sur les tests de dépistages colorectaux, suite au recours exercé par 3 groupements d'entreprises rejetés dans le marché

Recensement et utilisation des tests en stock
+ Lancement d'un nouvel appel d'offres qui devrait aboutir dans 9 mois

<u>Négociations conventionnelles :</u>

Convention avec les IDE libéraux représentant 116 000 professionnels de santé avec signature de 2 – FBI et SNI (75 % de représentativité) des 3 syndicats (syndicat non signataire Convergence) portant sur les actes techniques et les actes à forts enjeux ainsi qu'une refonte des soins aux personnes dépendantes, et bilan des soins infirmiers pour un cout estimé à 350 M € sur 2019/2023

CPTS – communauté professionnel de territoire de santé, un projet d'accord est en cours, avec conclusion fin avril ou début mai. Les CPTS les plus importantes concerneraient des populations d'environ 250 000 habitants avec une aide de 360 000 euros.
*En cas d'échec de la négociation, cet accord serait soumis à un règlement arbitral.

Assistants médicaux, les négociations sont en cours, les aides seraient dégressives de 36 000 à 21 000 euros sur 3 ans et resté stabilisé à 21 000 euros. Il serait demandé aux médecins de répondre à des engagements quantifiés en termes d'augmentation de la population ou de la file active…

CGT : souhaite qu'un état de l'ensemble des aides financières apportées aux médecins et au-delà aux professionnels de santé soit fait afin d'avoir une vision globale de l'ensemble de ces aides

W Gardey : ce sujet sera abordé à un prochain conseil de l'UNCAM, et plus particulièrement sur l'inter régime et sur les médecins et pourra ensuite être partagé au conseil de la CNAMTS

Le virage numérique (power point en pièce jointe)

« Créer dès la naissance pour chaque usager un **Espace Numérique de Santé sécurisé et personnalisé** lui permettant d'avoir accès à l'ensemble de ses données et services de santé tout au long de sa vie «
Nous apprenons que **la CNAMTS se porterait entre autres candidate à la création de cet espace décidé par le gouvernement**, cet espace prendrait en compte le DMP et pourrait offrir des services supplémentaires

Suivi des dépenses (extrait du power point en pièce jointe)

Présentation des comptes 2018 (power point en pièce jointe)

Cette présentation en avril est faite pour la 1ere fois, elle est extrêmement succincte, les comptes avec consolidation de tous les régimes d'assurance maladie seront adressés à la Cour des comptes pour avis et certification. Une présentation complète sera présentée en septembre 2019.

La CNAM constate pour la branche maladie pour **2017 un solde négatif de 4,888 Mrds €** et **pour 2018 à titre prévisionnel un solde négatif de 0,855 Mrds €** (réalisé et consolidé à ce jour à un solde négatif de 0,732 Mrds €)

En ce qui concerne la branche ATMP pour 2018 un résultat établi à un **solde positif de 661 M € inférieur aux provisions de 837 M €**

Budget rectificatif n° 1 du FNG Fonds National de Gestion (documents en pièce jointe)

Ce budget rectificatif porte sur le PCA – Plan de continuité de l'activité - suite à l'incendie du bâtiment Bagnolet. Il permet de prendre en compte les dépenses engagées de travaux, de location et les frais inhérents à ce sinistre et les recettes correspondantes aux versements des assurances.

CGT, FO, CFDT, CFTC, FNMF et Corona (PQ) prennent acte (soit 14 voix), les autres orges sont favorables (15 voix).